

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

I/D Information Documentation (French)

ID and Anima Una

12-1-2001

2001 Vol. 58: Conseil général élargi de Pittsburgh

Conseil Général

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/id-fr>

Repository Citation

Conseil Général. (2001). 2001 Vol. 58: Conseil général élargi de Pittsburgh. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/id-fr/62>

This Article is brought to you for free and open access by the ID and Anima Una at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in I/D Information Documentation (French) by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.



CONSEIL GENERAL ELARGI DE PITTSBURGH

Duquesne, 24 juin – 7 juillet 2001

"C'est maintenant le moment de vivre de la foi"
(Libermann)

Par cet I/D, le Conseil Général veut communiquer à toute la Congrégation les fruits du Conseil Général Elargi. Du diagnostic et des propositions de Pittsburgh, il a tiré en particulier des conclusions concrètes sur les points principaux à l'ordre du jour. Avant de les présenter de manière détaillée, voici à titre d'introduction une méditation sur ce qu'on a pu lire « entre les lignes » dans les interventions et débats de cette assemblée.

Notre mission à l'épreuve de la foi

Le titre du Rapport du Supérieur Général pour le CGE: *"Notre vision de la mission à l'épreuve du réel"* pourrait être mal interprété, comme si la force d'inspiration de notre mission allait diminuer à mesure que nous nous approchons du réel et que nous nous heurtons aux difficultés. C'est tout le contraire, comme l'a exprimé avec force le Prédicateur de la retraite d'ouverture: *"Un homme n'est pas un homme avant qu'il atteigne son point de rupture sans que pour autant il se rompe. De même, la foi n'est plus la foi si elle ne peut pas voir balayé tout ce sur quoi elle s'appuyait pour croire, tout en demeurant fidèle"*. Au cœur même de notre mission, nous rencontrons le défi du réel et de la foi.

A première vue, notre mission n'apparaît pas au programme du CGE, sinon comme introduction. En fait, elle a été la référence permanente de ce qui était dit, dès les premières interventions en assemblée et ensuite dans les groupes, comme un courant souterrain qui oriente notre vie, qui nous unit et qui affleure sans cesse dans nos arguments et nos projets. Notre mission nous conduit aujourd'hui à des points de rupture. Les vocations missionnaires vont-elles tarir pour de bon dans nos anciennes Provinces?

Comment communiquer l'Évangile dans des sociétés sécularisées, ou dans un monde de tensions et de conflits? Quel impact pouvons nous avoir dans nos sociétés pour y apporter plus de justice, de paix et de respect de la création? Comment aider les confrères à guérir après des expériences de violence traumatisante ou de faiblesse personnelle? Comment financer notre mission et vivre la solidarité entre nous tous? Où trouverons-nous l'énergie spirituelle pour aller jusqu'à risquer notre vie dans les zones de guerre (RVS 10)?

Le contexte dans lequel ces questions sont posées comporte déjà une réponse. L'évocation, au début du CGE, de nos confrères qui ont souffert *"sans se rompre"* en Angola, au Congo Kinshasa, en Sierra Leone, au Congo Brazza a porté témoignage de *"ce qui est possible à celui qui croit"*. Le fait même de parler ouvertement des obstacles insurmontables à la communication de l'Évangile, de nos difficultés à vivre le *Cor Unum et Anima Una*, de nos faiblesses personnelles est significatif. L'expérience de notre faiblesse ne met pas en question notre engagement. Elle nous pousse à chercher humblement, avec les autres, des initiatives nouvelles. L'année spiritaine sera le temps favorable pour revivifier notre foi.



Participants au Conseil Général Elargi

Les défis du réel nous apprennent à croire réellement en nous libérant des faux-semblants et de nos prétentions. Ils nous rendent attentifs aux richesses et aux problèmes des autres. Ils nous induisent à mettre toute notre confiance dans le Seigneur et dans son Esprit. C'est au moment où nous sommes réduits à rien que peut naître la confiance totale. Celle-ci engendre la patience pour avancer au

rythme d'initiatives et de collaborations, dans la durée. Quand nous nous débattons avec mille difficultés, quand nous arrivons aux limites de nos forces, c'est alors que nous pourrions vivre la vraie foi, source de relations nouvelles d'amitié et de générosité missionnaire. Nous avons ressenti à Pittsburgh quelque chose de la joie que nous apporte aujourd'hui encore notre vocation.

La Formation en relation avec les nouveaux aspects de la Mission

Le Chapitre de Maynooth a beaucoup insisté sur la Mission spiritaine dans le monde d'aujourd'hui et sur les nouveaux défis que cela nous pose. La Mission comme proclamation de la Bonne Nouvelle du Royaume est au cœur de notre vie spiritaine et de notre ministère (2 introd.). C'est la mission qui définit notre être spiritain. Le Chapitre a noté que, ces derniers temps, est apparu clairement un style d'approche spiritaine de la mission ; une importance plus grande est mise sur la proximité avec les gens, la qualité de notre vie et de notre présence au milieu d'eux, spécialement des pauvres. Ce nouveau style de mission a des conséquences énormes sur l'apprentissage initial de nos jeunes qui auront à relever les défis qu'il représente. Il est essentiel que nous puissions les accompagner grâce à une formation qui les aide à faire face aux exigences de la vie missionnaire dans un monde de plus en plus complexe. Il faut les aider à atteindre la maturité nécessaire pour les rendre capables de supporter les véritables contrariétés du monde d'aujourd'hui. Maynooth a dit qu'on devrait fournir aux étudiants des occasions de faire l'expérience personnelle des caractéristiques de la vie missionnaire aujourd'hui (2.25 ; 3.4). Les formateurs doivent donc s'efforcer d'inculquer aux étudiants le zèle missionnaire, en les aidant à être attentifs aux différentes formes de la pauvreté. Le C.G.E. de Duquesne a souligné qu'on doit aider les étudiants à développer un souci pastoral pour les pauvres, à être auprès d'eux, à travailler avec eux, et à les écouter. Cela fait essentiellement partie de notre charisme en tant que Spiritains. En cette matière, l'expérience personnelle et le témoignage des formateurs s'avèrent de première importance.

RENOUVELER L'ESPRIT DE NOS RELATIONS

La formation est d'abord et avant tout une action divine. La démarche de la formation est donc une démarche de foi (Guide pour la Formation Spiritaine, 7). On a confié aux formateurs la tâche d'aider les étudiants à bien discerner leur vocation. Ils les accompagnent tout au long du chemin, comme Jésus accompagnait les disciples sur le chemin d'Emmaüs. (Lc 24, 13-16)

Cette assistance permet aux formateurs et aux étudiants de nouer des relations étroites d'accompagnement spirituel. Ce type de relation est basé sur la confiance mutuelle, la transparence, la liberté et la responsabilité. De cette façon, les formateurs deviennent comme des aînés qui guident leurs jeunes frères. Le C.G.E. a insisté pour qu'on recherche un juste équilibre entre l'autorité ultime qui doit être laissée aux formateurs et le besoin d'une relation humaine et fraternelle avec les étudiants.

Le Chapitre de Maynooth a dit pour sa part que nos programmes de formation devaient adopter plutôt l'*apprentissage* comme type de formation, donnant ainsi aux étudiants l'occasion d'apprendre par la pratique, i.e. en s'exposant eux-mêmes aux réalités de la vie missionnaire d'aujourd'hui (2.25). Le C.G.E. ajoute qu'il n'y a pas de modèle exclusif qui soit le seul modèle efficace en la matière. Aussi suggère-t-il de compléter ce modèle d'*apprentissage* par d'autres modèles comme celui de la « famille », adopté par le Synode africain. Ce modèle permettrait à chacun de développer le sens de l'appartenance.

DUREE DES PROGRAMMES DE FORMATION

Comme Congrégation dont la raison d'être est la mission, le but de notre formation est de préparer de bons agents pour le ministère de l'évangélisation. Tous nos programmes de formation devraient être en conformité avec ce but. Depuis quelques années, on remarque une tendance à ajouter de plus en plus d'années à nos programmes de formation. Cela est dû pour une part à notre collaboration avec d'autres instituts, mais aussi à un



L'un des ateliers au travail

certain désir d'obtenir des diplômes et des degrés supérieurs. Les participants du C.G.E. ont fait remarquer que cette tendance à prolonger indûment les programmes de formation devrait être évitée. Trop de nos étudiants sont dans la trentaine quand ils terminent leur formation initiale. Il n'est pas sain de laisser des jeunes adultes trop longtemps sans responsabilités propres. Quelqu'un a proposé que l'on fixe une limite au nombre d'années allouées à la formation initiale. Le C.G.E. a fortement souligné que la qualité de notre formation ne dépend pas surtout de la longueur des programmes, mais plutôt de la conviction personnelle et de la disposition à mener une vie de témoin. Il a souligné également la dimension religieuse-missionnaire de notre formation, et remis en question la tendance à une formation trop cléricale. Donnant suite à cette proposition, le Conseil Général recommande que, dans la mesure du possible, la durée allouée à l'apprentissage des sciences humaines (philosophie) et à la théologie ne dépasse pas les 7 ans. De plus le C.G.E. a recommandé de promouvoir activement les vocations de Frères puisqu'elles sont une composante essentielle de notre famille spiritaine. (I/D, n° 55, avril 1998).

FORMATION A LA SPIRITUALITE SPIRITAINE

Depuis déjà quelques années, la spiritualité spiritaine a été l'objet de discussions. Il y en a même qui se demandent s'il existe une spiritualité spiritaine. Notre spiritualité ne diffère en rien de notre être et de notre agir. Elle provient du charisme de nos fondateurs et de nos expériences de l'Esprit-Saint tout au long des années. Ainsi le C.G.E. a voulu ajouter à notre vie de prière, la direction et l'accompagnement spirituels comme éléments essentiels dans la vie des confrères. Le C.G.E. a dit que les étudiants doivent être initiés à la vie de prière ainsi qu'à l'accompagnement spirituel afin qu'ils puissent progressivement s'identifier au charisme et à la spiritualité propres aux Spiritains. Le C.G.E. a aussi souligné le besoin de cohérence et de continuité dans l'approche de la spiritualité spiritaine à différents niveaux de la formation.

LE MINISTERE DE LA FORMATION

Le ministère de la formation doit être considéré comme faisant bel et bien partie de notre travail missionnaire. Depuis le Chapitre d'Itaici, malgré les appels répétés en vue de choisir et de former un nombre suffisant de formateurs, le problème est loin d'être résolu. Maynooth a dit que « *la formation des formateurs est prioritaire ; elle sera une des préoccupations majeures des responsables...* » (2.31). En conséquence, le C.G.E. a recommandé que chaque circonscription ayant un programme de formation ait une politique à long terme et fasse une planification en ce qui a trait au personnel de la formation ; on devrait dresser une liste de confrères ayant les dispositions et les qualités de bons formateurs et voir à ce qu'ils soient formés pour cela. Il faudrait éviter les improvisations trop fréquentes dans ce domaine. Le C.G.E. a recommandé que chaque circonscription dispose d'au moins un confrère ayant reçu une formation en profondeur ; d'autres formateurs pourraient peut-être profiter d'une formation moins élaborée. Ce confrère plus

qualifié serait formé et expérimenté non seulement dans les matières académiques, mais aussi dans « l'art de l'accompagnement », de sorte qu'il pourrait assister les autres formateurs dans leur tâche. L'expérience personnelle des formateurs ainsi que leur « témoignage de vie » sont indispensables pour donner le ton juste dans le travail de la formation. Voilà pourquoi il faut prendre grand soin de bien identifier les candidats et choisir seulement ceux qui sont bien motivés et qui ont une expérience missionnaire antécédente. De plus, les formateurs devraient posséder une bonne connaissance de la culture des étudiants avec qui ils travaillent.

On a suggéré la mise sur pied d'un groupe de formateurs itinérants qui pourraient former d'autres formateurs. Le Conseil Général y verrait un groupe de personnes à qui on pourrait faire appel individuellement pour animer des formateurs au cours de leur formation permanente.

LES PREMIERES AFFECTATIONS

IMPLICATIONS POUR LA MISSION

La première affectation est un moment très important pour un jeune Spiritain, car elle peut avoir une grande portée sur sa façon de vivre comme Spiritain pour le reste de sa vie. C'est une des raisons pour lesquelles la Règle de Vie confie les premières affectations au Supérieur Général et à son Conseil (R.V.S. 158, 249.2.3). Le Conseil Général se sert aussi des premières affectations pour mettre en application les orientations missionnaires de la Congrégation ainsi que pour assurer l'interdépendance et la continuité des œuvres de la Congrégation (Maynooth 2.33-2.38).

Le Conseil Général Elargi a réaffirmé que les premières affectations doivent toujours viser au bien de notre mission, et ceci doit être inculqué dans l'esprit de nos jeunes confrères dès le début de leur formation. Cela est essentiel parce que le genre de formation qu'ils reçoivent détermine la façon dont ils vont travailler dans leur champ d'apostolat. Le C.G.E. a insisté pour que l'expérience de la mission leur soit donnée au plus tôt sans accorder de l'importance à l'acquisition de degrés supérieurs durant cette formation initiale.

UNE COMMUNAUTE ACCUEILLANTE

La majorité des confrères en instance de première affectation insistent formellement sur l'importance vitale de la communauté dans leur vie comme Spiritains. Cela est conforme à notre Règle de Vie (R.V.S. 27, 28) et à deux Chapitres Généraux. (Vie Spiritaine 1980 : 85, 170, 171 et Maynooth 4.3). Le Conseil Général Elargi s'est montré convaincu de la nécessité fondamentale de cette dimension ; en conséquence, il a recommandé de ne pas courir le risque d'affecter un jeune confrère à un poste où la vie communautaire et le soutien fraternel laissent à désirer, même quand « les nécessités urgentes du ministère » sont en jeu. Le soutien communautaire implique que le confrère nouvellement arrivé soit accompagné, surtout dans les débuts, par un confrère spiritain qui se montre vraiment intéressé à encourager une relation

authentique ; que l'on donne au jeune confrère le sens d'appartenance à la communauté, et qu'il ne soit pas utilisé simplement comme *bouche-trou*. Cela signifie un partage équitable de la vie et des biens de la communauté.

ACQUERIR LES OUTILS NECESSAIRES AU TRAVAIL

Les premiers mois d'une nouvelle affectation en mission devraient être employés essentiellement à acquérir une certaine aisance dans la langue du pays, ainsi qu'à se familiariser dans une certaine mesure avec les réalités locales. Sans une bonne connaissance de la langue et de la culture du pays, on doit en effet s'attendre à des difficultés. D'où la recommandation du CGE que le Conseil Général prépare un « Guide » contenant les détails de tout ce qu'on peut attendre de la circonscription qui envoie et de celle qui reçoit, aussi bien que du confrère lui-même. Ce Guide doit être remis à tous les confrères qui partent en première affectation. Le Conseil Général a l'intention de donner suite à cette recommandation dans l'avenir immédiat.

LA DUREE DE LA PREMIERE AFFECTATION

Tout au cours de la discussion, les délégués du C.G.E. ont remarqué qu'il existait un malentendu assez répandu selon lequel une première affectation devait durer trois ans. Si c'était le cas, la première affectation serait considérée comme étant une sorte de cours pratique en pastorale ; une fois le cours terminé, les confrères seraient de nouveau disponibles dans leurs circonscriptions d'origine pour d'autres affectations. Maynooth (3.3) a pourtant précisé que la première affectation est pour une période prolongée. En cela, elle ne diffère en rien des autres affectations, et elle a pour but de donner aux jeunes Spiritains une occasion de se donner entièrement à la mission qui leur est confiée. Pour atteindre cette fin, il faut une période de six ans au moins, et souvent davantage, spécialement quand de lourds investissements sont nécessaires avant qu'on se familiarise avec le contexte culturel local.

Le Conseil Général Elargi s'est rendu compte qu'il y a dans certaines circonscriptions un besoin urgent de ressources humaines, surtout dans le domaine de la formation. Ces circonscriptions ont tendance à rappeler le plus vite possible certains de leurs confrères qui sont encore en période de première affectation. Pourtant, quand de jeunes confrères partent en première affectation sachant que ce n'est pas pour longtemps, cela met en danger la qualité même de leur premier engagement apostolique, et peut avoir de sérieuses implications sur leur avenir comme missionnaires.



Un autre atelier de travail

Dans l'esprit de la Règle de Vie et du Chapitre de Maynooth, le Conseil Général Elargi a recommandé que le Conseil Général prenne des mesures pour dissiper cette fausse conception selon laquelle la première affectation ne dure que trois ans. Il a suggéré en particulier une extension de la période de temps stipulée dans le Guide Administratif (4.2.2) lequel fixe la durée minimale de la première affectation à trois ans durant lesquels un changement d'affectation nécessite le consentement du Conseil Général. A la lumière de ces discussions, le Conseil Général a décidé de prolonger cette période de trois ans à six ans. Même après cette période minimale de six ans, la « province d'origine » ne peut rappeler le confrère de sa propre autorité ; cela n'est possible qu'avec le consentement du Supérieur de la circonscription à laquelle il avait été affecté (R.V.S. 156 ; 159.2 ; Directoire pour l'Organisation n° 65).

Nos biens matériels au service de la Mission

Interdépendence et Solidarité

Situation économique difficile

Le Conseil Général Elargi a pris conscience de la situation économique difficile de beaucoup de confrères et de la Congrégation dans son ensemble. Il a fraternellement partagé ce souci de l'équipe générale. Plusieurs délégués ont expliqué les difficultés économiques de leur circonscription pour la formation et même pour la vie quotidienne des confrères. Ils ont souligné les efforts qui sont faits pour trouver des moyens sur place. Ils ont dit leur gratitude pour l'aide qu'ils reçoivent grâce à la solidarité de la Congrégation.

Tous se sont montrés d'accord pour essayer de mener une vie simple et sobre qui rapproche des pauvres que nous servons (RVS 71), pour continuer aussi nos efforts de partage afin qu'il n'y ait pas de pauvres et de riches parmi nous (Maynooth 6, Introd.). Mais tous ont également préconisé

des mesures nouvelles et plus efficaces pour que nos oeuvres puissent être mieux soutenues économiquement.

Bien gérer ce que nous avons

Dans la ligne du Chapitre de Maynooth, les délégués ont insisté pour que les moyens économiques que nous avons soient employés au mieux pour la Mission qui nous est confiée. Ceci à tous les niveaux, du Généralat jusqu'aux communautés. Il est demandé à tous d'avoir une gestion claire et précise. Les rôles et les compétences de supérieur et d'économe doivent être respectés. Les conseils de circonscriptions, de communautés et les conseils financiers doivent être informés et entendus. Comme le dit notre Règle de Vie (N° 72), nous sommes solidairement responsables des biens matériels dans leur acquisition, leur gestion et leur utilisation pour la Mission.

Les biens gérés par le Généralat pour la mission sont d'une part les investissements créés au cours des années passés, d'autre part la merveilleuse solidarité qui se renouvelle chaque année sous la forme des contributions à Cor Unum, des aides directes de circonscription à circonscription, des partenariats en faveur des missions nouvelles. Nous cherchons à augmenter ces moyens et à organiser au mieux cette solidarité. Nous cherchons aussi des ressources nouvelles...



Un travail dans un atelier

Augmenter nos moyens

Le Conseil Général Elargi a approuvé l'initiative du Conseil Général qui veut mettre en place un fonds nouveau destiné aux besoins généraux de la Mission (Maynooth 6.7 §2) à partir d'argent provenant de la Congrégation et à partir de collectes en dehors de la Congrégation. A l'occasion de l'année spiritaine, le Conseil Général demandera à toutes les circonscriptions qui le peuvent une contribution de 5 pour cent de leurs réserves. Il a aussi nommé un adjoint à l'économiste général qui est chargé d'organiser les collectes de fonds dans les continents du Nord. Nous espérons que ce fonds spiritain pour les besoins généraux de la Mission sera un succès.

Le nouveau fonds ne remplace pas Cor Unum, dont le but principal est la formation. Cor Unum reste le moyen habituel et ordinaire de la solidarité spiritaine pour la formation. Le Conseil Elargi a souhaité que, conformément aux décisions du Chapitre de Maynooth, toutes les circonscriptions contribuent chaque année à Cor Unum, même si pour certaines leur participation sera plutôt symbolique. Il a aussi souhaité que la contribution à Cor

Unum soit le moyen privilégié de la solidarité; il a reconnu comme légitimes les aides directes entre circonscriptions, mais ces aides ne doivent pas diminuer ce qui est mis à la disposition du Conseil Général pour Cor Unum.

A côté de ces efforts, il est souhaitable et même indispensable, que les communautés et les circonscriptions qui ont besoin de la solidarité de la Congrégation, ajoutent tous les moyens possibles pour s'aider elles-mêmes: contrats avec les diocèses, travail pastoral ou intellectuel rémunéré, petites industries, plantations, travail salarié, locations, collectes, gestion d'oeuvres subventionnées. Le Conseil Elargi a poussé chaque Spiritain vers l'autonomie économique dans le cadre de la vie communautaire, en conformité avec notre Règle de Vie Spiritaine. Dans la même ligne, il a fermement demandé que les aides directes, par exemple celle d'une circonscription d'origine à un membre affecté ailleurs, soient toujours adressées à la Communauté et non au confrère en question.

Assurance santé pour tous

La question de l'assurance contre les risques de maladie a aussi été soulevée à Pittsburgh. Le Conseil Elargi souhaite que tous les confrères puissent bénéficier d'une certaine assurance contre les risques de maladie. Le Conseil Général encourage les circonscriptions dont tous les membres ne sont pas encore assurés, à mesurer l'importance du problème et à consentir les efforts requis. Elles peuvent trouver une solution locale ou, s'il n'y a pas de possibilité valable sur place, avoir recours à une assurance internationale. A celles qui le désirent, l'Econome Général pourra proposer des solutions concrètes à étudier. Dans ce domaine également, il faudra conjuguer la volonté des personnes, des communautés et des circonscriptions à s'aider elles-mêmes, avec la solidarité plus large de la Congrégation.

Tout au service de la Mission

On peut résumer en quelques mots ce que le Conseil Général Elargi a dit dans le domaine économique: les biens matériels que nous avons sont insuffisants; employons-les au mieux; cherchons à tous les niveaux à nous aider nous-mêmes et continuons à vivre intensément la solidarité. Ainsi, tout en vivant la pauvreté religieuse, nous pourrions mieux accomplir la Mission que le Seigneur nous confie.

L'ANNEE SPIRITAINE

1. Une occasion unique

La famille spiritaine va célébrer bientôt trois moments importants de son histoire: le 2 février 2002, le 150^e anniversaire de la mort de François Libermann; le 12 avril 2002, le deuxième centenaire de sa naissance à Saverne; le 27 mai 2003, le troisième centenaire de la

fondation de la Congrégation. Afin de bien souligner ces anniversaires importants, le Chapitre Général de 1998 a décidé que sera célébrée dans toute la Congrégation une Année Spiritaine débutant le 2 février 2002 pour se terminer le dimanche de la Pentecôte 2003. L'objectif de cette Année Spiritaine est double: «favoriser le renouveau de la Congrégation et la diffusion de la spiritualité

missionnaire spiritaine. »¹

Les participants au C.G.E. ont souscrit à la pensée du Conseil Général qui s'est dit persuadé que la célébration prochaine de ces anniversaires s'avère une occasion unique de renouveau spirituel dans la Congrégation en ce temps de nouveau départ dans notre histoire missionnaire. De l'avis général, le plus grand défi de l'Année Spiritaine est de redécouvrir notre inspiration spirituelle – les intuitions et le charisme de nos fondateurs – pour la rendre actuelle aujourd'hui, afin de « *répondre d'une manière créative aux besoins d'évangélisation de notre temps* »². On a parfois parlé de « *re-fondation* » dans le cas d'une Congrégation religieuse et l'esprit de ce mouvement est bien traduit sur la couverture du document du Chapitre de Maynooth : un bateau modelé sur un vaisseau semblable construit plusieurs siècles auparavant, qui fait voile vers un même but – un pèlerinage pour le Christ – mais à une autre époque, dans d'autres eaux, avec un vent et un équipage différents.



Les délégués montrent leur approbation

2. Besoin de Renouveau et de Conversion

Dans son rapport au C.G.E., le Supérieur Général, tout en reconnaissant les nombreux développements positifs dans la Congrégation ces récentes années, a insisté sur le besoin de renouveau et de conversion. Un bon nombre d'orientations provenant des réponses au questionnaire préparatoire ainsi que des discussions de Pittsburgh sont venues renforcer cette conviction :

- *Un nouveau style de mission* (présence, proximité, solidarité avec les pauvres...) exige une nouvelle spiritualité / inspiration. Cela devient évident dans le langage même utilisé dans le texte de Maynooth : *pèlerinage, contemplation et découverte de l'œuvre de l'Esprit*³. Cela ressort également du contexte de la mission contemporaine : l'absence d'une foi reconfortante dans l'environnement de nos provinces plus anciennes, la violence et les conflits dans plusieurs pays où nos confrères vivent et travaillent.
- *L'internationalité*, comme il a été reconnu à Maynooth et confirmé dans le partage des expériences au C.G.E., présente des défis et des difficultés pro-

pres⁴. Comme témoignage, la vie en communauté internationale est un test de l'authenticité de la mission que nous prêchons aux autres⁵ : le respect pour la dignité profonde de chaque individu et l'égalité fondamentale entre tous les êtres, l'ouverture aux autres cultures dans le respect et l'amour. Voilà qui exige la capacité de dépasser les limites humaines pour se voir les uns les autres avec les yeux de l'Esprit.

- *Les vocations* : pour ce qui est des vocations, on réalise de plus en plus dans la Congrégation que la seule considération vraiment importante est peut-être l'authenticité de notre style de vie et de notre témoignage⁶.
- *La formation* : il est bien connu que la qualité de la formation dépend dans une large mesure de la qualité de vie des formateurs eux-mêmes. Les formateurs devraient incarner le charisme de la Congrégation et devraient être des modèles qui puissent vraiment inspirer les étudiants qu'ils s'efforcent de former.

- *Les finances* : nous avons besoin de redécouvrir un style de vie sobre⁷ ; c'est peut-être l'abondance plutôt que le manque d'argent qui a contribué à un individualisme grandissant dans la Congrégation et à une insistance sur l'accomplissement personnel. Chacun de nous a besoin de changer de mentalité et de réapprendre à vivre simplement si nous voulons vraiment être près des pauvres que nous sommes appelés à servir⁸. Un appel au partage des ressources dans un monde où la richesse est mal répartie doit être accompagné d'un partage semblable à l'intérieur de la Congrégation elle-même entre les plus nantis et les pauvres.

3 Le succès de l'Année Spiritaine

L'objectif de cette Année Spiritaine n'est pas tellement de rappeler un passé glorieux que de nous préparer nous-mêmes à l'avenir avec une inspiration renouvelée selon l'esprit et les intuitions profondes de nos fondateurs. Dans nos nombreuses préparations aux formes diverses en vue de la célébration de cette année jubilaire, il est donc vital de ne pas perdre de vue ce qui en est le but premier : le renouveau de la Congrégation pour laquelle nous avons donné notre vie. Finalement, le succès de l'Année Spiritaine ne se mesurera pas à la capacité ou à la quantité des célébrations, mais plutôt au degré de renouveau que nous aurons atteint dans la réalité de nos vies.

4. Pèlerinage historique spiritain

Maynooth a demandé que la Province de France en lien avec le Généralat fasse une étude sur la possibilité d'un pèlerinage historique spiritain sur les pas de nos fondateurs, qui serait proposé aux amis et bienfaiteurs de la famille spiritaine et adapté aux différents groupes qui y

participeraient⁹. Les conclusions de cette étude ont été présentées au C.G.E. où il y a eu un assentiment général en faveur de la proposition de la Province de France qui se présente ainsi : un pèlerinage ouvert à 150 participants qui visiteraient principalement Saverne, Pinterville, Amiens et Rennes en trois groupes linguistiques séparés, avec un temps ensemble à Chevilly au début et à la fin.

En raison de l'opinion favorable exprimée au C.G.E., nous avons formellement décidé de procéder à l'organisation du pèlerinage ; la période coïncidera avec la date même de la fondation de la Congrégation, soit le 27 mai 2003. Nous considérons ce pèlerinage comme un événement marquant de l'Année Spiritaine, symbole du pèlerinage missionnaire de toute la Congrégation, offrant la possibilité d'un renouveau spirituel à tous les participants, et à travers eux aux diverses circonscriptions qu'ils représentent. Le Conseil Général souscrit à l'opinion émise à Duquesne selon laquelle la participation soit organisée sur une base représentative, les participants étant désignés par les circonscriptions qui envoient, possiblement par régions. Dans le but d'amoinrir les difficultés financières que la participation pourrait poser à certaines circonscriptions, on suggère que les dépenses soient partagées par toutes les circonscriptions sur une base de *péréquation*, comme c'est pratique courante pour les Chapitres Généraux ou autres réunions de ce genre. Nous sommes bien conscients que l'organisation de ce pèlerinage va représenter pour la Province de France un investissement considérable en temps et en énergie, et nous leur exprimons notre sincère gratitude pour accepter de rendre ce service à la Congrégation toute entière.

5. Publications

Selon les directives des deux derniers Chapitres Généraux¹⁰, un certain nombre de publications ont été entreprises en vue de nos anniversaires. Un album illustré couvrant 300 ans d'histoire spiritaine a été publié en trois langues et s'avère une précieuse ressource pour l'Année Spiritaine qui vient. Un diaire de la Congrégation est sur le point d'être complété et sera envoyé à tous les confrères à temps pour la célébration de nos anniversaires ; il indique les événements à caractère historique pour chaque jour de l'année et contient un court texte inspiré de différents Spiritains au fil des ans. Nous avons demandé la publication d'une biographie critique de François Libermann, et, quoique les deux confrères qui ont accepté de co-produire cet ouvrage aient un horaire extrêmement chargé, nous espérons encore qu'il va paraître pendant l'Année Spiritaine. De plus, on a compilé dans un recueil quelque 55 écrits en rapport avec la personnalité et l'œuvre de François Libermann. Selon les vues exprimées au C.G.E., ce recueil est destiné à la production d'une anthologie plus complète en temps opportun, laquelle contiendra également des extraits des écrits de Claude Poullart des

Places et d'autres grandes figures de notre histoire, et sera présentée sous forme thématique ou avec un index par thèmes. Entre-temps, une copie des écrits compilés jusqu'à date sera remise à toutes les maisons de formation comme matériel ressource utile.

6. Les ressources matérielles

Plusieurs circonscriptions et régions sont déjà fort avancées dans leurs préparations en vue des célébrations de nos anniversaires. Des programmes, des retraites, des séminaires, des pèlerinages locaux, de la littérature promotionnelle, etc. ont été planifiés et réalisés avec une insistance sur une collaboration de l'Eglise locale et la participation de tous : les personnes âgées, les jeunes, les confrères malades, nos familles, nos associés et nos amis. Certaines des ressources matérielles réalisées localement auront de l'intérêt pour l'ensemble de la Congrégation, et on a demandé aux circonscriptions de les rendre disponibles au Bureau Histoire et Anniversaires du Généralat pour être distribuées à ceux qui voudraient utiliser ce matériel. Une production de trois CD-Rom en voie de préparation dans la Région Europe offre un intérêt particulier. Elle contient des informations, des photos de sites historiques en lien avec nos origines, du matériel d'animation pour des pèlerinages, des groupes de prière, etc. Des copies seront envoyées à toutes les circonscriptions. De plus, suite à la suggestion du C.G.E., un livret contenant des suggestions liturgiques et des textes pour la célébration de nos fêtes spiritaines principales est présentement en préparation pour distribution à toutes les circonscriptions.



Un moment de prière commune

7. Avec la force de l'Esprit

Donnant suite à des suggestions du C.G.E., nous avons cherché à saisir l'esprit et le défi de l'Année Spiritaine dans un logo¹¹ combiné au thème/slogan : *Avec la Force de l'Esprit*. A une époque qui marque un nouveau départ dans notre histoire comme Congrégation religieuse missionnaire, d'un appel renouvelé à laisser derrière nous la sécurité du passé pour atteindre de nouvelles frontières missionnaires dans l'esprit de nos fondateurs, nous entreprenons le voyage en toute confiance et avec espoir, dans la certitude que l'Esprit nous précède et nous accompagne sur notre chemin. La célébration de notre passé va nous aider à redécouvrir qu'en effet nos origines ont été modestes, aussi bien dans la Congrégation du Saint-

Esprit que dans celle du Saint Cœur de Marie, mais que, avec des ressources limitées, on peut accomplir beaucoup sous l'inspiration, avec un cœur attentif et ouvert à la voix et à la puissance de l'Esprit. Nous allons découvrir que, à plusieurs moments de notre histoire, l'Esprit-Saint qui est finalement le protagoniste de la mission, a accompli des merveilles à travers la faiblesse humaine avec des hommes et des femmes qui se sont ouverts à son action.

¹ Cf. Maynooth 8.1

² R.V.S. 2

³ Maynooth 2.3 Introduction

⁴ Maynooth 4.6 Introduction

⁵ R.V.S. 24

⁶ *"Le témoignage de la vie est devenu plus que jamais une condition essentielle à l'efficacité de la prédication."*
(Evangelii Nuntiandi, 76)

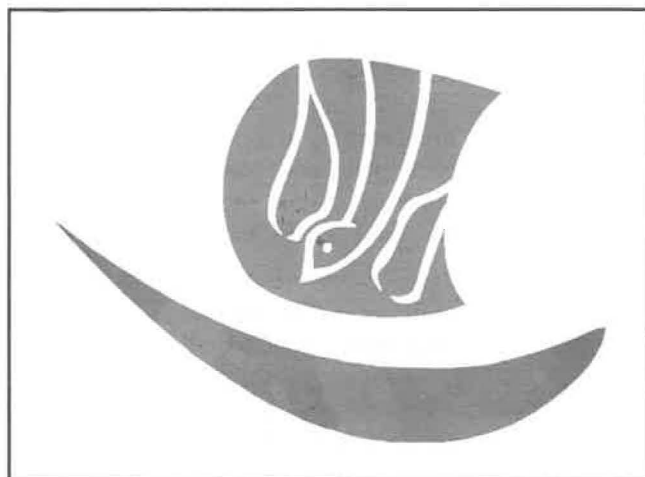
⁷ Maynooth 6.1 Introduction

⁸ R.V.S. 24.1

⁹ Maynooth 8.7

¹⁰ Itaici 41; Maynooth 8.4

¹¹ Le logo est l'oeuvre d'un jeune confrère portugais, Victor Narciso Martins da Silva.



**With the power of the Spirit
Dans la force de l'Esprit
Na força do Espírito**

Autres questions abordées à Pittsburgh

Vie en communauté internationale et interculturelle

La vie en communauté interculturelle et dans les groupes internationaux n'était pas un point à l'ordre du jour du Conseil Elargi. On peut dire cependant que cette préoccupation était bien présente dans les échanges des participants : elle est revenue dans pas mal de débats, en particulier à propos de la formation, de la vie commune, de l'interdépendance et de la solidarité en personnel et en finances. Conscient de l'importance de cette question pour notre mission aujourd'hui, le Conseil général a l'intention de rédiger dans les mois à venir, sous la forme d'un I/D, une réflexion sur la vie en communauté internationale et interculturelle.

Probité dans les relations

Lors des échanges des derniers jours du CGE, s'est exprimée une préoccupation particulière à propos de comportements sexuels inappropriés de la part de certains confrères. De tels faits ont été cause de blessures et de souffrances profondes, tout d'abord chez les victimes de telles attitudes, mais aussi au sein de l'Eglise et de la Congrégation. Des Supérieurs ont eu du mal à gérer ces situations, ne s'y sentant parfois pas préparés, en particulier dans la complexité des contextes interculturels.

L'assemblée de Pittsburgh a souligné que, vu la diversité des dispositions légales d'un pays à l'autre, il est difficile dans ce domaine d'arrêter une ligne commune à toute la Congrégation. Les procédures à suivre, surtout lorsque des mineurs sont concernés, sont normalement élaborées par les Conférences épiscopales ou celles des Supérieurs religieux. Il est capital que chaque circonscription spiritaine se dote d'une procédure et qu'elle l'applique effectivement si un cas se présente.

Toutefois, il y a eu un accord pour que le Conseil Général mette à disposition de tous les confrères une réflexion pastorale pouvant servir de guide sur cette question de la probité dans les relations et le ministère. Le Conseil général entend donner suite à cette recommandation, après avoir consulté un certain nombre de personnes, spiritaines ou non, expérimentées en la matière.

Fréquence des chapitres généraux

La périodicité des chapitres généraux ordinaires, et donc la durée du mandat du Supérieur général et de son Conseil, est actuellement de 6 ans (RVS 213). Une telle fréquence des chapitres (et des Conseils élargis) est coûteuse et pas forcément nécessaire ; en outre un mandat de six ans est un peu court pour permettre une visite sereine de toutes les circonscriptions par le Conseil général ; en revanche, pour ceux qui viennent à faire deux mandats, douze ans sont un peu longs... Le CGE a donné un large soutien à une proposition qui étendrait la périodicité des chapitres à 8 ou 9 ans, avec pour le Supérieur général et son Conseil des mandats de même durée mais non renouvelables. La proposition sera soumise, pour décision, au prochain chapitre général.

Date et lieu du prochain chapitre général

Le Conseil élargi s'est exprimé sur la date exacte et le lieu du prochain chapitre général. Une majorité d'avis étaient en faveur d'un chapitre ayant lieu environ de la mi-juin à la mi-juillet 2004. Les quatre critères jugés les plus importants pour le choix du lieu du chapitre ont été : le coût financier, la valeur symbolique du lieu, l'accessibilité (visas et voyages) et la capacité en structures d'accueil. A partir de cet avis et des suggestions de lieux faites par l'assemblée, le Conseil général a lancé une première étude de faisabilité auprès de 5 circonscriptions (Portugal, France, EAP, Kenya et Nigeria).